

## **- ARABE**

Les candidats qui ont choisi la langue arabe pour le concours 2003 possèdent globalement une connaissance satisfaisante de la langue parlée. Dans leur totalité d'origine arabe ils ont été scolarisés dans cette langue et pratiquent différents dialectes comme langue maternelle.

S'agissant de la langue arabe littéraire ou standard, écrite ou lue, exigée dans le concours, nous constatons des différences dans les connaissances linguistiques et culturelles suivant le pays d'origine des candidats (Maroc, Tunisie, Algérie, Liban et autres ). Les difficultés surgissent à la lecture à haute voix (cet exercice est apparemment rarement pratiqué dans les classes préparatoires selon les témoignages des candidats). La lecture en langue arabe exige en effet une connaissance grammaticale qui permet de vocaliser les voyelles qui figurent rarement dans les textes. Il serait souhaitable que les étudiants puissent profiter davantage d'une participation individuelle dans les cours de langue arabe.

Cette année encore nous constatons que rares sont les candidats qui se souviennent de la lecture d'un ouvrage en langue arabe durant leur scolarité. Il est fortement conseillé d'adapter l'enseignement de cette langue à la découverte du patrimoine culturel et littéraire et d'encourager la lecture de la presse à l'aide des moyens de communication existants de nos jours. Il est souhaitable également de varier les thèmes traités (droits de l'homme, condition de la femme, place de l'autre dans la vie sociale, droit à la différence et surtout notion de la laïcité). Certains candidats ont été surpris d'être interrogés sur des sujets comme l'illettrisme, le chômage, la liberté de l'individu et la pauvreté car ils n'étaient pas préparés à développer de tels thèmes en langue arabe.